

<http://ujfp.org/spip.php?article5672>



Intervention au Centre Pastoral Saint-Merry à Paris

- L'UJFP en action - Les plumes de l'UJFP -



Date de mise en ligne : dimanche 4 juin 2017

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Voici le texte d'une intervention de Jean-Guy Greilsamer sur le thème "L'engagement de l'UJFP face à ce qui fait obstacle à la fraternité aujourd'hui, particulièrement en France" - certains passages ont ensuite été abrégés pour se limiter au temps imparti.

Je remercie les organisateurs de cette rencontre d'avoir invité l'UJFP.

Je veux d'abord préciser ce qu'est l'UJFP.

L'UJFP est une association juive qui se compose de personnes croyantes ou non croyantes et aux parcours divers. La culture qui nous unit c'est la mémoire des résistances juives aux racismes, au fascisme, aux luttes anticoloniales, et notre attachement aux valeurs universelles de justice et d'égalité. Nous sommes un courant minoritaire dans la population juive, mais un courant loin d'être minuscule. Notre site web www.ujfp.org, notre page facebook et notre compte twitter sont très visités et appréciés.

Le sujet de discussion de cette table ronde est : Comment les traditions religieuses abordent la question de la fraternité quand le statut de l'étranger est en jeu ?

Cela renvoie à trois questions :

1. Dans quelles traditions religieuses nous reconnaissons-nous ?
2. Qui est considéré comme étranger : étranger pour qui et étranger à quoi ?
3. De quelle époque allons-nous parler ?

Pour la première question, l'UJFP se reconnaît dans les traditions religieuses d'accueil chaleureux des étrangers. Ainsi il est écrit par exemple dans le Deutéronome, chapitre 10, verset 19 : Vous aimerez l'étranger, car vous avez été étrangers dans le pays d'Egypte.

Pour la seconde question, la notion d'étranger est évidemment complexe, parce qu'une personne peut être considérée comme étrangère par certaines personnes mais pas par d'autres, et se baser sur la seule nationalité des gens ne reflète que très partiellement la réalité. Je m'intéresserai dans mon exposé aux seules personnes qui en raison de leurs origines communautaires, religieuses ou simplement historiques, font l'objet de la part d'autres gens ou des pouvoirs publics d'un statut spécial ségrégatif, ou à vocation ségrégative pour eux-mêmes ou pour d'autres gens.

Quant à la troisième question, je vais m'intéresser à notre époque et particulièrement à la situation ici en France, parce qu'il est également dans la tradition juive de chercher à construire un monde meilleur.

C'est pourquoi, en raison de ces trois questions, je vais consacrer mon intervention au sujet suivant : comment l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) conçoit-elle au regard de l'ainsi nommé « statut de l'étranger » l'engagement contre ce qui fait obstacle à la fraternité aujourd'hui, en particulier en France.

Promouvoir en tant que Juif la fraternité aujourd'hui, c'est indissociable de trois domaines d'engagements :

1. Le rapport aux racismes
2. Le rapport à la politique de l'Etat d'Israël et à ses conséquences
3. Et le rapport aux migrants, exilés ou réfugiés

Je vais traiter ces trois points.

Notre rapport à l'engagement antiraciste repose sur deux considérations : il n'est pas simplement humanitaire mais aussi politique, et nous ne cherchons pas en tant qu'association juive à automatiquement privilégier la lutte contre l'antisémitisme.

A l'issue du génocide nazi en Europe, il y a eu dans les populations juives deux bilans : le bilan « Plus jamais ça pour toute l'humanité » et le bilan « Plus jamais ça pour nous en tant que Juifs »

L'UJFP se reconnaît dans le premier bilan et c'est pourquoi nous sommes solidaires de toutes les victimes du racisme aujourd'hui. Quant au second bilan, il a généré les replis communautaires et dérivé vers la défense inconditionnelle de la politique de l'Etat d'Israël, que j'évoquerai.

L'histoire, et notamment l'histoire contemporaine, montre que les racismes sont toujours liés à un contexte politique.

La situation d'aujourd'hui en France et dans d'autres pays occidentaux est que nous traversons une crise économique, sociale et civilisationnelle, et que comme souvent dans ces périodes, des communautés servent de boucs émissaires en raison de leur origine culturelle, historique ou géographique, leur religion, leur mode de vie. Des courants politiques et l'Etat lui-même cherchent à diviser les gens, s'en prennent à diverses communautés, reproduisent le passé colonial de la France, s'appuient sur des préjugés racistes.

Ainsi les Roms sont complètement marginalisées, expulsées sans ménagements de leurs campements et de France, privées du droit au logement et des autres droits sociaux. L'UJFP participe à des collectifs de solidarité avec eux, et depuis plusieurs années à la Fête de l'insurrection gitane, qui commémore en France et dans d'autres pays européens le soulèvement, le 16 mai 1944, des femmes du « camp des familles tziganes » d'Auschwitz II-Birkenau.

De nombreux musulmans, en particulier arabo-musulmans, sont suspectés d'abriter des terroristes et sont sommés, ouvertement ou sournoisement, d'affirmer clairement qu'ils les condamnent, de telles exigences n'étant pas adressées par exemple aux communautés juives ou chrétiennes quand des exactions sont commises en leur sein. En même temps de nombreuses exactions et agressions islamophobes restent impunies.

Nous participons à des collectifs et des initiatives publiques contre l'islamophobie.

Les populations noires et métissées, en particulier les jeunes, subissent des contrôles au faciès et autres discriminations. Des policiers ont commis des meurtres restés impunis et des violences injustifiées contre des jeunes issus de l'immigration.

Nous avons participé à la Marche pour la Justice et la Dignité le 19 mars à Paris et dénonçons avec d'autres associations et dans des collectifs les atteintes aux libertés. Un climat répressif contre les mouvements sociaux et de solidarité internationale est volontairement entretenu par l'état d'urgence qui a cours depuis plus d'un an et demi et est prolongé.

Des discriminations se sont développées sous prétexte aussi de la laïcité ou de la libération des femmes. Il y a depuis 2004 une loi contre le port du foulard dans les lycées, il y a eu des dispositions contre l'accompagnement scolaire par les mamans voilées, et il y a eu au cours de l'été dernier cette ridicule affaire du burkini. L'UJFP est engagée dans le collectif « Mamans Toutes Egales ».

Dans toutes les mobilisations que je viens d'évoquer, et je pourrai parler aussi des sans-papiers, les populations visées ont apprécié que des Juifs soient engagés à leurs côtés.

Je vais aborder maintenant la question de l'antisémitisme et du rapport au régime israélien.

Un rapport clair au régime israélien et à ses agents et ses soutiens en France est une question cruciale, pour plusieurs raisons.

1. L'Etat d'Israël prétend s'exprimer au nom des Juifs du monde entier.
2. Il estime que les territoires d'Israël et de Palestine occupée lui appartiennent à lui seul, reléguant ainsi la population autochtone palestinienne au statut de population étrangère. En toute impunité il dépossède continuellement le peuple palestinien, réprime sa résistance, cherche à le pousser au désespoir et à le faire capituler. C'est cette impunité d'Israël qui a conduit la société civile palestinienne à lancer le mouvement international BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions jusqu'à ce que l'Etat d'Israël se conforme au droit international, ce mouvement s'inspirant du boycott qui avait contribué à mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud).
3. Les agents en France de l'Etat d'Israël, dont le CRIF (Conseil Représentatif des Institutions juives de France) sont particulièrement virulents, exerçant un chantage permanent à l'antisémitisme contre les opposants au régime

israélien et des pressions sur le gouvernement pour essayer de faire interdire le mouvement BDS, mouvement qui relève de la liberté d'expression.

4. Nos gouvernements successifs et des autorités municipales ou régionales soutiennent le régime israélien, leurs critiques n'étant que purement verbales. Je signale la circulaire gouvernementale Alliot Marie/Mercier, qui recommande aux parquets de poursuivre les militants qui appellent au BDS, et les dispositions anti-BDS de la Mairie de Paris et du Conseil Régional d'Ile de France.

L'antisémitisme, nous le reconnaissons, s'est manifesté gravement au cours de la dernière période : crimes de Mohamed Merah dans une école juive à Toulouse en mars 2012, assassinat de clients d'un magasin Hyper Cacher à Paris en janvier 2015, autres agressions, profanations de cimetières juifs, entretien des clichés antisémites selon lesquels les Juifs en tant Juifs cherchent à dominer le monde, les médias, la finance, et il y a aussi l'antisémitisme sous couvert d'antisionisme tels que le pratiquent Dieudonné ou Alain Soral.

Mais il faut reconnaître aussi que l'Etat et d'importants courants politiques entretiennent un rapport malsain aux populations juives, un rapport dangereux qui ne peut que favoriser l'antisémitisme et simultanément les discriminations à l'encontre des populations musulmanes ou supposées telles.

Ce rapport, c'est d'identifier l'ensemble des Juifs au régime israélien, c'est de considérer que le CRIF qui soutient ce régime est un interlocuteur qui représente l'ensemble de la population juive, c'est d'essayer d'assimiler l'antisionisme à l'antisémitisme et d'interdire le mouvement BDS.

Cette situation est insupportable. Elle repose sur des arguments purement mensongers destinés à masquer le soutien à un Etat colonial et d'apartheid.

C'est bien l'idéologie sioniste, reposant historiquement sur le point de vue que le seul remède à l'antisémitisme est de créer un Etat réservé aux Juifs, qui a conduit à la situation catastrophique d'aujourd'hui en Palestine et Israël.

Dans le monde entier, aux Etats-Unis et dans beaucoup d'autres pays dont la France et même Israël, de plus en plus de Juifs sont révoltés par les crimes commis en leur nom, soutiennent les droits du peuple palestinien et sa résistance, rallient le mouvement BDS ou les mobilisations pour sa liberté d'expression de BDS, liberté d'expression largement reconnue par de nombreuses autorités et des associations ou organisations très importantes.

Face à nos mobilisations de solidarité avec le peuple palestinien et les Juifs israéliens anticolonialistes, et à nos engagements dans la Campagne BDS, les représentants autoproclamés de la communauté juive française et les autorités israéliennes nous considèrent comme des traîtres ayant la haine de soi. Nous avons été plus d'une fois, ainsi que d'autres militants de la cause du peuple palestinien, visés par des bandes fascistes juives, telles que la Ligue de Défense Juive, interdite aux Etats-Unis, la brigade juive ou le réseau Ulcan.

Nous avons lancé en mai 2016 un appel juif pour le BDS, qui a eu un écho important et que je tiens à votre disposition.

Tant que l'Etat d'Israël, qui bafoue constamment le droit international, restera largement impuni, il continuera sa politique coloniale, d'apartheid et d'épuration ethnique.

La politique que nous combattons stimule l'antisémitisme, et en même temps l'islamophobie, parce que l'Etat d'Israël est considéré par ses supporteurs et ses complices comme un modèle de lutte antiterroriste, cet Etat assimilant les résistants palestiniens aux terroristes auteurs d'attentats comme ceux revendiqués par Daesh. Et de fait Israël est dans le monde occidental à l'avant-garde d'un type de société sécuritaire, fondé sur des discriminations, ciblant des populations colonisées ou néo-colonisées suspectées d'abriter des terroristes. Il n'y a pas lieu de s'étonner de ce que des politiciens prônent ce qu'ils nomment une « israélisation » de la société française.

L'antisémitisme en France est valorisé par les pouvoirs publics, qui considèrent souvent ce racisme comme étant plus grave que les autres racismes et pratiquent alors le deux poids deux mesures face aux agressions racistes.

Est-il besoin de le préciser, les gens victimes de ces autres racismes apprécient de rencontrer des Juifs qui dénoncent ce deux poids deux mesures.

Voici deux exemples flagrants et scandaleux de ce deux poids deux mesures.

Il y a quelques années, un représentant de Tsahal, l'armée israélienne, a été officiellement invité à la grande synagogue de Paris, lieu de culte, et il a été annoncé la possibilité de recrutement de fidèles répondant à cette invitation. Le gouvernement n'a pas jugé utile d'interdire cette initiative. Qu'en aurait-il été si une invitation similaire avait été organisée dans une mosquée ?

Autre exemple : des jeunes, ou des moins jeunes, organisent très officiellement des séjours de participation à l'armée israélienne, ce qui a été le cas au cours des derniers massacres à Gaza, puis ils reviennent en France sans

être inquiétés par les pouvoirs publiques, alors qu'en revanche Israël n'hésite pas à refouler des militants solidaires des droits du peuple palestinien.

Dans le même ordre d'idées, je cite le cas des dons à des associations israéliennes fers de lances de la dépossession du peuple palestinien, telles que le KKL ou Fonds National Juif, ou à une association telle que l'association pour le bien-être du soldat israélien ; ces dons sont déductibles d'impôts, et le contribuable participe donc au financement de l'occupation israélienne.

Il n'est pas possible d'être Juif et attaché à une société fraternelle sans faire connaître de telles informations !

Je vous ai annoncé un troisième point : c'est le rapport de l'UJFP aux migrants, exilés, réfugiés.

Construire une société fraternelle et solidaire, c'est aussi accueillir dignement les réfugiés, et ce d'autant plus que les pays occidentaux portent une lourde responsabilité dans les processus qui ont conduit aux migrations de nombreuses personnes originaires de pays ou régions où leur situation quotidienne est devenue insupportable.

Nous participons au collectif « Délinquants Solidaires », qui soutient les personnes poursuivies pour aide à des migrants.

Nous avons nous-mêmes en tant que Juifs une expérience de la solidarité lors de la dernière guerre mondiale, et c'est pourquoi nous avons publié le 6 avril un manifeste des enfants cachés, qui a eu un écho important et que je vous lis :

<http://www.ujfp.org/spip.php?article5421>

Après vous avoir lu ce manifeste, je tiens à souligner que pour la plupart des questions que j'ai évoquées nous pouvons parler d'une faillite morale des autorités religieuses juives, ces autorités s'obstinant en particulier à défendre l'indéfendable concernant la nature du régime israélien.

Avant de conclure, je veux vous recommander particulièrement trois livres écrits par des militants de l'UJFP et que vous trouverez sur notre table de presse.

Le premier est « Une parole juive contre le racisme ». Ce livre, qui a reçu le concours du Commissariat général à l'égalité des territoires, expose le point de vue de l'UJFP sur les racines du racisme, sur l'histoire de l'antisémitisme et sur ce qu'il en est des différents racismes aujourd'hui en France.

Le livre a été présenté et a fait l'objet de discussions dans de nombreuses villes, dans des librairies, en milieux scolaires, lors de réunions publiques, à un stage syndical de syndiqués de l'Education nationale.

Les participants ont souvent abordé les questions liées à Israël, ont assimilé la distinction entre antisionisme et antisémitisme, ont été sensibles au fait que nous ne voulons pas privilégier l'antisémitisme. Des jeunes ont demandé pourquoi nous combattons Dieudonné, nous ont interpellé sur des questions d'interdits vestimentaires dans leur établissement, sur le rapport entre le fait que sommes Juifs et militons pour la Palestine, etc

J'invite toute personne qui souhaiterait organiser une discussion autour de ce livre à me contacter ou à contacter l'UJFP par son adresse e-mail.

Le second livre est « Chroniques de Gaza, mai-juin 2016 », qui est le récit du voyage de deux militants de l'UJFP, Sarah Katz et Pierre Stambul, voyage à l'issue duquel ils ont promu le financement d'un château d'eau. Ce château d'eau a été réalisé et sur sa façade on peut voir une grande pancarte sur laquelle est écrit, et cela a donc lieu à Gaza : Ce château d'eau a été financé par l'Union Juive Française pour la Paix.

Dans le troisième livre, « Mirage gay à Tel Aviv », Jean Stern démonte les mécanismes du « pinkwashing », c'est-à-dire la politique d'Israël qui consiste à se faire passer pour un Etat très ouvert aux LGBT, c'est-à-dire les personnes non hétéro sexuelles, cette politique servant en réalité à masquer sa politique coloniale.

Je signale aussi un autre livre : « Israël-Palestine. Le conflit dans les manuels scolaires » écrit par un collectif, dont Nurit Peled-Elhanan, anticolonialiste juive israélienne, Samira Alayan, Palestinienne, André Rosevègue de l'UJFP, et six autres rédacteurs.

Pour conclure et faute de temps pour développer ces points, je précise simplement ou rappelle, que sur toutes les questions que j'ai abordées des résistances se développent, qu'il s'agisse des mobilisations antiracistes, des

Intervention au Centre Pastoral Saint-Merry à Paris

mobilisations de solidarité avec le peuple palestinien, contre l'impunité d'Israël, ou pour un accueil digne des réfugiés.

Ces résistances sont parfois difficiles, souvent encourageantes, et toujours persévérantes.

Ce sont ces résistances qui manifestent concrètement la volonté d'une société fraternelle quelles que soient les origines des gens.

Paris, le 3 juin 2017

Jean-Guy Greilsamer (Union Juive Française pour la Paix)